

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Assemblées de districts. — N'en pleurez pas. — Deux communications. — Théâtre scolaire. — Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. — DAMES : *Convocation. — Solidarité féminine. — Ouvroir.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée générale.* — INFORMATIONS : *Radio scolaire.* — CHEZ NOS VOISINS : *Traitement des instituteurs mobilisés.* — GLANURES HISTORIQUES : *Les « Maîtres d'Escholles » de La Tour-de-Peilz.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE. — ALICE DESCŒUDRES : *Das brauchbare Hilfsschulkind - ein Normalkind.* — J. VIOLLET : *Contre l'« à peu près ».* — E. DOTRENS : *Connaissance élémentaire de l'homme.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ASSEMBLÉES DE DISTRICTS

Plusieurs unités allant être démobilisées, nous prions les présidents de sections de convoquer les Assemblées de districts pour le début de novembre. Porter à l'ordre du jour, en plus des objets particuliers à chaque section :

a) Désignation d'un candidat au C. C. pour remplacer le président dont le mandat arrive à échéance ;

b) Propositions et vœux des sections et des membres, en vue de discussion à l'Assemblée des délégués ou à l'Assemblée générale de janvier.

Les noms des candidats au C. C., ainsi que les vœux et propositions doivent nous parvenir jusqu'au 15 décembre. *Le Comité.*

N'EN PLEUREZ PAS !

Un communiqué de presse nous apprend que, sur proposition du Département de l'Instruction publique, le Conseil d'Etat vient de décider la suppression pour cet hiver des cours d'éducation civique. Cette mesure est dictée par les circonstances, lesquelles exigent que dans tous les domaines, les jeunes gens de 16 à 18 ans remplacent leurs aînés mobilisés. Il serait donc très difficile d'obtenir que ces jeunes puissent abandonner leur travail une après-midi par semaine pour suivre un cours d'éducation civique.

Bien que sous leur forme actuelle ces cours soient moins impopulaires, leur suppression, même momentanée, sera accueillie avec soulagement par les maîtres astreints à les donner. Ce sera un coin de bleu dans un ciel chargé de nuages. Et le monde ne s'en portera pas plus mal !

Ed. B.

DEUX COMMUNICATIONS

La maison Bonnard et Cie, à Lausanne, nous avise qu'à partir du 1^{er} octobre écoulé, l'escompte qu'elle accorde aux membres du personnel enseignant sera de 5 % pour paiement comptant (au lieu du 10 % accordé jusqu'alors) sauf sur les articles à prix imposés.

— On demande un jeune collègue ou un retraité pour diriger une Auberge de jeunesse dans la région de Nyon. Adresser les offres au C. C. qui les transmettra.

THÉÂTRE SCOLAIRE

Le Théâtre scolaire de l'Exposition a fermé ses portes. Les journaux ont justement loué les résultats obtenus. Le succès du théâtre romand est dû, pour la plus grosse part, à l'activité désintéressée et à la compétence de son président, M. A. Jeanrenaud à Lausanne. Nous saisissons cette occasion pour féliciter M. Jeanrenaud et le remercier au nom du corps enseignant primaire et du Comité central.

Le rapport financier ne laisse pas de trop gros soucis, le déficit ayant été en partie comblé grâce à la générosité de la S. P. V.

Le Comité.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Vendredi 3 novembre, à 17 h. 15, Salle Tissot, Palais de Rumine, conférence de M. Louis Baudin, prof. : « Les limites du perfectionnement animal ». Entrée 1 fr.

ENCORE UN BOUQUET

Fleurs de classe B, récoltées au gré des jours et des années et dont la gerbe, posée négligemment dans un coin du pupitre, a réussi à faire sourire une fois ou l'autre maint personnage important visitant la classe.

Ne cherchez pas un ordre dans cet ensemble : les jardins de campagne, cultivés par les grand'mères, sont pleins de ces plantes mélangées et pas alignées. Comme à Zurich !

Nous parlons du chien : — Son emboiement est aigus (*sic*)... ; du chat : — Son chant n'est pas toujours agréable ; de l'hirondelle : — Ses ailes, en forme de pioche. Je pense qu'Olga a voulu dire « faux ».

Comparaison entre le lion et le tigre : — Le lion est pourtant d'une force atténuante...

Nous décrivons la rue du Simplon : — Sa largeur est d'une étroitesse terrible...

— Dans les bois en hiver, il y a plus d'hommes que de femmes parce qu'il y a des revenants.

— Le duvet lui poussait au menton... ce n'est pas ce que vous pensez, cela signifie : — Il avait le duvet remonté jusque sous le menton.

— Madame, dans quelle partie de l'Amérique se cultive le mazout ?

— Aucun homme n'est sérieux, dit Yolande aux yeux d'un noir de jais, qui n'a que 13 ans, et que déjà beaucoup de jeunes gens regardent trop.

— Madame, est-ce que les champignons sont vénéneux parce que la vipère les a piqués ?

— A la gare, les « commis » s'abritent sous la... duchesse.

Un peu d'anatomie fantaisiste : — Le squelette de l'homme est couvert de « mollusques ».

— Les « auxiliaires » portent les dents.

Et encore de la zoologie : — Le dromadaire a de longues jambes de forme bizingues (*sic*).

— La chamelle lâche un petit à la fois.

Et un peu d'optique (c'est incroyable mais authentique !) :

— Des vieillards, quand ils ne voient plus... clair, se font mettre des œils-de-bœuf.

Il faut dire que nous avons étudié des noms composés et que certains beaux mots demandent qu'on les emploie, et surtout à rebours.

* * *

Mettons à part, parce que, dans les circonstances actuelles, il est bon de faire un peu d'histoire, la remarque pleine de sel que fit une fillette de 13 ans après avoir assisté, le 20 octobre 1924, à une cérémonie en l'honneur de Henryk Sienkiewicz, devant le musée Jenisch, à Vevey. M. Paderewski prononça à cette occasion une magnifique allocution, en un français impeccable et d'une élévation de pensée qu'aucun des assistants n'a oubliée.

Et voici comment parla la fillette en question en épilquant sur la manifestation :

— Après la cérémonie Sienkiewicz, le syndic invita les étrangers à prendre le verre de l'amitié à la cave de l'Hôpital. Et moi, j'allai boire... à la fontaine.

Pour copie conforme.

L. Cz.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

L'assemblée générale est convoquée pour le mercredi 8 novembre, au Département de l'Instruction publique, salle I, à 16 h. 45 (4 h. $\frac{3}{4}$).

SOLIDARITÉ FÉMININE

Que toutes celles d'entre nous qui le peuvent encore versent leur don à *l'Ouvroir de l'Union des femmes* ! Cette œuvre, utile entre toutes, mérite notre appui.

Le Comité.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

En ces temps où le chômage féminin a notablement augmenté du fait de la mobilisation et de ses conséquences, l'Ouvroir tient tout spécialement à attirer l'attention des Sociétés membres du Centre de liaison sur le danger de la concurrence du travail bénévole pour toutes celles pour lesquelles tricoter des chaussettes ou des pullovers et coudre des chemises est, sinon l'unique gagne-pain, du moins un appoint précieux. Grâce à la compréhension de plusieurs de nos autorités civiles et militaires, l'Ouvroir peut en ce moment fournir du travail normalement rétribué à 45 ouvrières, mais un nombre de près du double attend son tour, sans parler de celles précédemment occupées, et dont beaucoup ne peuvent être laissées sans ressources. L'Ouvroir, qui vient d'obtenir le « Label » de la Ligue sociale d'acheteurs, sera donc très reconnaissant à toutes celles qui, comprenant son but, voudront bien le soutenir dans son effort de lutte contre le chômage féminin. (Magasin de vente, Fusserie, 5.)

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous rappelons que l'assemblée générale annuelle de la S.P.N. a lieu *aujourd'hui, à 14 h. 15, à l'Aula de l'Université, à Neuchâtel.*

Venez-y nombreux pour entendre nos deux conférenciers, MM. *André Pierrehumbert*, instituteur à la Chaux-de-Fonds, et *Adrien Jaquerod*, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel.

L'ordre du jour a paru dans le Bulletin du 21 courant. Malgré la gravité des circonstances, la vie sociale doit s'efforcer de reprendre son cours. Aussi ne manquons pas l'occasion qui nous est offerte de passer quelques heures ensemble. Trêve aux inquiétudes, pour un jour !

J.-Ed. M.

INFORMATIONS LA RADIO SCOLAIRE

EN SUISSE ROMANDE (suite) ¹

Quel accueil le corps enseignant a-t-il fait à cette innovation pédagogique ?

« Au cours des six années écoulées depuis la mise en activité du « broadcasting » scolaire romand, poursuit M. Jaccard, on a vu s'affirmer de plus en plus l'intérêt des milieux enseignants. C'est ainsi que la S.P.V., agissant au nom de la S.P.R., a demandé et obtenu que dans les Commissions locales de Lausanne et de Genève siègent quelques instituteurs, membres de ces associations, et que, chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale, ces délégués

¹ Voir *Bulletin* N° 37.

renseignent sur l'activité de la radioscolaire. Ce contact, qui fut établi facilement, a rendu les services que l'on en pouvait attendre. »

Est-ce à dire que la radiophonie ait conquis plein droit de cité dans les écoles de la Suisse romande ? Nous ne le pensons pas, quelle que soit l'éloquence des chiffres contenus dans le relevé ci-après :

Nombre de classes primaires et secondaires qui, en Suisse romande, ont pris les émissions radio scolaires :

| Cantons | classes | classes | élèves | élèves | Totaux | |
|------------------|---------|---------|--------|---------|---------|--------|
| | prim. | second. | prim. | second. | classes | élèves |
| Vaud | 495 | 10 | 15 000 | 200 | 505 | 15 200 |
| Neuchâtel . . . | 175 | 16 | 4 630 | 425 | 191 | 5 055 |
| Genève | 89 | 25 | 2 400 | 825 | 114 | 3 225 |
| Fribourg . . . | 120 | 30 | 3 000 | 600 | 150 | 3 600 |
| Valais | 71 | 48 | 2 410 | 1 060 | 119 | 3 470 |
| Totaux | 950 | 129 | 27 440 | 3 110 | 1 079 | 30 550 |

« Bon nombre de localités et d'écoles paraissent s'en désintéresser de la façon la plus complète. Cependant nous avons tout lieu de croire que le principal obstacle à une plus grande extension de la radiophonie dans les écoles de la Suisse romande réside moins dans le souci qu'ont les instituteurs à voir ces émissions constituer pour les élèves une occasion de dissipation et de perte de temps que dans la difficulté qu'ils ont de se procurer un appareil récepteur pour leur classe.

» La commission centrale des émissions scolaires, ainsi d'ailleurs que les organes dirigeants de la Société suisse de radiodiffusion, l'ont compris. Aussi bien ont-elles contribué largement en 1935-36, par l'organisation d'une collecte dans tout le pays, à fournir des appareils à prix très réduits, voire gratuitement, à de nombreuses écoles des régions montagneuses. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'écoles du canton du Valais, de la Gruyère, des Alpes vaudoises, du Jura vaudois et du Jura neuchâtelois se sont vu accorder un poste récepteur.

» Cet hiver encore, la Commission centrale suisse des émissions scolaires, d'entente avec les associations suisses pour l'industrie et le commerce électrique, a pris l'initiative d'une nouvelle action s'étendant cette fois-ci à toutes les régions du pays. En novembre-décembre 1938, plusieurs communes et écoles ont pu se procurer des postes récepteurs à des conditions très avantageuses.

» L'on est frappé néanmoins de voir le petit nombre des *classes urbaines* qui prennent les émissions. Cette carence tient au fait que les bâtiments scolaires ne disposent généralement pas de récepteurs officiels et que les membres du personnel enseignant, domiciliés souvent à une assez grande distance des locaux où ils exercent leur activité, ne peuvent y apporter leur appareil comme le font la plupart des instituteurs de la campagne. Dans les *écoles rurales*,

les émissions sont prises le plus souvent par des appareils appartenant aux instituteurs qui veulent bien les mettre à la disposition de leurs élèves. Habitant eux-mêmes les bâtiments d'écoles, ils installent leur récepteur dans la classe les jours d'émission, cela malgré les risques de détérioration que présentent de tels déplacements.»

M. Jaccard relève alors, au sujet de la perception des droits de concession une anomalie qu'il a peine à juger équitable et qui dissuade certainement plusieurs instituteurs d'utiliser en classe leurs appareils. « D'après une récente ordonnance fédérale, ces instituteurs sont tenus, s'ils n'habitent pas le bâtiment d'école, de payer une double taxe de concession, l'une pour l'école, l'autre pour leur usage personnel. »

Aussi ne saurait-on « trop recommander aux autorités scolaires de même qu'au personnel enseignant de faire l'achat pour la ou les classes communales d'un appareil récepteur au même titre qu'un appareil de projection, épidiastre, cinéma, etc. Il suffirait d'y affecter le produit d'une ou deux séances musicales ou littéraires ou d'autres manifestations propres à procurer quelque argent à l'école. Avec de la bonne volonté, on peut réaliser de grandes choses ».

Et le conférencier de terminer son excellent exposé en exprimant « la reconnaissance de l'Ecole romande aux pouvoirs publics, aux associations et organisations dont la munificence et le dévouement assurent le jeu de cet utile et intéressant moyen de culture. Nous avons foi dans l'avenir de la Radio scolaire et dans la tonicité de son influence sur l'éducation de la jeunesse suisse ».

CHEZ NOS VOISINS

Traitement des instituteurs mobilisés.

Voici, d'après la *Schw. Lehrerzeitung*, la situation faite dans divers cantons, aux instituteurs en *service militaire actif*.

Argovie. — Célibataires non soutiens de famille : 30 % de leur traitement. Célibataires soutiens de famille : 60 %. Mariés sans enfant : 75 %. Mariés avec enfants en dessous de 18 ans : 80 % avec 1 ou 2 enfants ; 85 % avec 3 ; 90 % avec plus de 3.

Réduction sur la solde : de fr. 3.— à 20.— et plus, de 15 à 30 %. Effet rétroactif au 1^{er} octobre.

Glaris. — Célibataires : 40 %. — Mariés sans enfant : 75 %. — Mariés avec 2 enfants : 80 % ; avec 3 enfants et plus : 85 %.

Lucerne. — Célibataires non soutiens de famille : 40 %. — Célibataires soutiens de famille : 60 %. — Mariés, veufs ou divorcés, sans enfant : 75 %. — Pour chaque enfant en dessous de 18 ans, augmentation de 5 % jusqu'à concurrence du traitement total.

Réduction sur la solde : de 5 à 10 fr. : 15 %. — de 10 à 15 fr. : 20 %. de 15 à 20 fr. : 25 %. — 20 fr. et plus : 30 %.

St-Gall. — Célibataires : de 40 à 60 %, selon les charges de famille. Mariés : de 75 à 90 %, selon le nombre d'enfants.

Retenue sur la solde : à partir de fr. 3.— : de 10 à 30 %.

Effet rétroactif au 1^{er} octobre.

Soleure. — Célibataires non soutiens de famille : 40 %. — Célibataires soutiens de famille : 60 %. — Mariés, veufs ou divorcés sans enfant : 80 %. — Avec enfants : 90 %.

Retenue sur la solde : de 5 à 10 fr. : 15 %. — de 10 à 15 fr. : 20 %. — de 15 à 20 fr. : 25 %. — au-dessus de 20 fr. : 30 %.

A partir du 1^{er} novembre.

Zurich. — Célibataires non soutiens de famille : 40 %. — Célibataires soutiens de famille : 60 %. — Mariés sans enfant : 75 %. — Avec enfants au-dessous de 18 ans, augmentation de 7½ % par enfant jusqu'à concurrence du 90 % du traitement.

Retenue sur la solde : de 5 à 10 fr. : 15 %. — de 10 à 15 fr. : 20 %. — de 15 à 20 fr. : 25 %. — au-dessus de 20 fr. : 30 %.

Valais. — Célibataires : 25 %, plus 5 % par personne à la charge de l'intéressé. — Mariés ou veufs ayant un ménage : 70 %, plus 5 % par enfant mineur, jusqu'à concurrence du traitement légal.

Lorsque l'épouse du fonctionnaire mobilisé exerce une activité lucrative, le traitement est en outre réduit en tenant compte de l'importance du revenu de l'épouse.

La part du traitement des instituteurs mobilisés retenue par les communes est versée à la Caisse d'Etat qui prend à sa charge le traitement des remplaçants. Le retraité appelé à fonctionner comme remplaçant a droit au traitement légal de son poste, sous déduction du montant de la retraite.

Retenue sur la solde : du 10 au 30 % à partir de fr. 3.— jusqu'à 20 fr. et au-dessus.

A partir du 1^{er} octobre.

CHOSSES D'AUTREFOIS (suite) ¹

Les « Maîtres d'Escholles » de La Tour-de-Peilz.

En octobre 1827, Monsieur Monney, régent, tombe malade, remplacé par le jeune François Nicolier, à fr. 5.— par mois (!) et ne peut reprendre sa classe ; il meurt à Pertuis. Montreux, chez ses parents, en juillet 1828.

C'est l'époque de la grande vogue de l'enseignement mutuel ; profitant du décès de M. Monney, la municipalité décide d'adopter l'enseignement mutuel « qui permettra peut-être d'économiser un régent » (!) et propose au conseil communal l'agrandissement de la salle d'école de l'Hôpital pour recevoir 120 enfants au moins. Mais le conseil refuse d'entrer dans ces vues, cette école de 120 enfants ne lui dit rien qui vaille, et la place est mise au concours ; la municipalité et le pasteur désignent M. Jean-Paul-Adam-Louis Page, de Cor-

¹ Voir *Bulletin* Nos 30, 31, 34, 36.

seaux, régent à Puidoux, qui entre en fonctions en avril 1829. Celui-ci suivit en 1835 les cours de l'École Normale et obtint son brevet de capacité.

C'est en février 1835 que fut installée la 1^{re} maîtresse d'ouvrages, fonction prévue par la nouvelle loi scolaire du 10 décembre 1833, en la personne de Mme Page, l'épouse du régent,

et en 1836 que fut ouverte la première école enfantine, gérée par un comité spécial, indépendant de la Commission des Ecoles, jusqu'en l'année 1900, où l'école enfantine devint communale. Un bâtiment fut construit en 1867 à la Rue du Château, où se trouvent encore nos deux classes enfantines.

La nouvelle loi scolaire avait institué aussi une autorité nouvelle appelée « Commission communale d'inspection des écoles chargée dans chaque commune de la direction, de l'inspection et de l'administration des écoles ». Le pasteur en était membre de droit ; la première commission fut présidée par le pasteur Puenzieux.

Les distributions de prix d'émulation aux écoliers les plus méritants avaient continué à se faire en classe à l'issue de l'examen annuel ; sur la proposition du pasteur Puenzieux, dans l'intention de donner à cette cérémonie une certaine solennité, cette distribution se fit pour la première fois à l'église, en présence de la population, le dimanche 10 avril 1831 ; et pour la première fois aussi ces prix consistèrent, en partie, en des livres de piété, des psaumes à quatre parties, etc. Sauf dans les années 1839 à 1848 incl., cette cérémonie s'est maintenue jusqu'à il y a quelques années. A partir de 1863, elle fut suivie d'une fête scolaire, qui eut lieu tout d'abord dans la propriété du Château d'Hauteville, puis à La Tour même ; une dizaine d'années plus tard, au bord du lac, dans le cadre pittoresque du Vieux Port, avec cortège, jeux divers, mât de cocagne et collation.

L'absence d'un bâtiment d'école se faisait sentir depuis longtemps ; en 1834, la Municipalité fit l'acquisition d'un grand jardin et de deux vieilles bâtisses entre les rues du Château et du Léman « dans le but de réunir les trois écoles dans un même bâtiment éloigné à la fois de la Grande Rue, de l'auberge et de la boucherie, d'y loger si possible le pasteur et avoir des salles pour la Justice, la Municipalité et le Conseil... » Les plans étaient faits, et l'on allait passer à l'exécution, lorsque le syndic Hugonin offrit de vendre à la Commune, pour un prix dérisoire, sa belle propriété proche du temple, comprenant une belle maison de maître, grange, pressoir, cour et grand jardin. Le bâtiment d'habitation devint la maison de commune avec, au premier étage, le logement du pasteur, le pressoir agrandi et surélevé fut aménagé en bâtiment d'école ; ce dernier abrita les écoliers de La Tour jusqu'en 1905 où fut inauguré le bâtiment actuel.

Nous osons espérer que ces notes n'auront pas paru trop arides à la plupart de nos lecteurs. N'est-ce pas honorer leur mémoire que de rappeler les noms de ceux qui ont peiné avant nous, attelés à la même tâche ? Et si le Bon vieux temps a existé, ce ne fut certainement pas pour les régents vaudois.

V. MAGNIN.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DAS BRAUCHBARE HILFSSCHULKIND - EIN NORMALKIND ¹

C'est un plaidoyer plein de cœur et de chaleur en faveur des enfants arriérés, écrit par une institutrice de Hambourg ; non pas des statistiques, des raisonnements, des élucubrations théoriques, mais un tableau vivant et touchant : la description d'une douzaine d'élèves de classe spéciale, d'une classe spéciale qui, s'inspirant du « plan de Iéna » du célèbre pédagogue *Peter Petersen* s'efforce de substituer au travail scolaire traditionnel et individuel le travail en groupe, ce que, en allemand, on désigne du beau nom de : « Arbeitsgemeinschaft ».

Avec l'aide d'étudiants et de stagiaires, Mlle B., à côté de son « journal » personnel sur ses élèves, a réuni sur eux une documentation très étendue sur leur caractère, leur manière de travailler, seuls ou en commun, leurs difficultés, les bons et mauvais côtés de leur vie scolaire et extra-scolaire, les bons côtés surtout. Une douzaine d'enfants seulement, ont été examinés ainsi, durant une année, dans leurs travaux dirigés ou libres, seuls ou en groupes : dictées préparées ou libres jeux de calcul ou de langage, travaux de couture ou de dessin, peinture et modelage, tantôt imposés, tantôt tout à fait spontanés et libres ; aussi la manière de raconter un récit lu ou un événement vécu ; des représentations théâtrales, des pièces de rythmique et de chants, inventés par les enfants, des reproductions dans la caisse à sable ou en terre glaise de contrées parcourues lors des excursions scolaires, de superbes parties sous la tente, tout cela permet une moisson infiniment riche et variée ; l'intérêt et le charme en sont augmentés du fait que les examinateurs des enfants — leur maîtresse surtout — les observent avec compréhension et sympathie.

La description de ces douze enfants forme la moitié du volume. Chez deux d'entre eux, c'est le jeu qui prédomine, chez deux autres, c'est l'activité créatrice, chez les huit autres, c'est le travail scolaire et libre.

Tous les amis des arriérés, tous ceux qui ont vécu avec eux et ont apprécié les dons de leur cœur — et souvent de leur intelligence — retrouveront avec joie des traits qu'ils ont observés chez leurs élèves : ce zèle qui les fait dépasser l'heure de la récréation ou celle de la sortie de l'école ; cette aide réciproque, surtout envers les plus faibles ou les plus malades ; parfois des dons dramatiques exceptionnels allant de pair avec des difficultés dans le domaine purement scolaire ; une admiration sympathique pour les héros dont on leur présente la vie ; le sens de la beauté se révélant dans des jugements sur des pensées

¹ *Das brauchbare Hilfsschulkind - ein Normalkind*, par Frieda Buchholz, Verlag Hermann Böhlau, Nachf. — Weimar, 1939.

ou des images ; parfois l'ordre poussé jusqu'à la minutie — pas toujours ! — des enfants chez lesquels le fait de fréquenter la classe spéciale crée un sentiment d'infériorité ; des élèves complètement dépourvus de fantaisie, d'autres au contraire chez qui elle se manifeste brillamment, qu'il s'agisse de préparer une fête, de dessiner ou de modeler, de jouer la comédie ou d'improviser un air de musique ; des enfants, mêmes jeunes, possédant véritablement des dons d'éducateurs, s'exerçant pour le plus grand bien de leurs condisciples, etc., etc...

Les quotients intellectuels, d'après les tests Binet-Bobertag, placent ces élèves entre 0,69 et 0,99 de quotient intellectuel. Des analyses graphologiques, faites par Minna Becker (Hambourg), correspondent de manière frappante avec les caractéristiques établies par leur maîtresse.

Les conclusions ? C'est que ce ne sont nullement les notions de stupidité, de maladie, d'asociabilité, d'arriération qui caractérisent les élèves de classe spéciale. D'accord avec l'auteur danois Mlle Sofie Riffbjerg : « Les arriérés sont-ils bêtes ? », Mlle Buchholz, sur la foi de ses observations, répond négativement à cette question : d'une part, leurs divers travaux, de l'autre leur facilité de s'adapter à la vie commune ne permet pas d'en faire des êtres à part.

C'est bien souvent à cause des mauvaises conditions familiales et économiques, d'autres fois à cause de leur incapacité à s'adapter à une école beaucoup trop rigide, abstraite, où le *tempo* de chaque enfant n'est pas pris en considération, que les enfants doivent être versés dans la classe spéciale : le grand pédagogue allemand Peter Petersen a vérifié qu'à Iéna, c'était plus de la moitié des enfants de classe spéciale qui devaient leur « mise à part » à l'enseignement non suffisamment individualisé de la classe ordinaire.

Pour la formation de l'esprit, comme pour l'éducation en vue de la vie en communauté — ce qui est le but final de toute éducation, n'est-ce pas ? — Mlle B. ne peut assez recommander l'enseignement par groupes d'enfants travaillant ensemble, en même temps que la liberté qui permet aux forces de l'enfant de se manifester.

En terminant, Mlle B. nous donne quelques renseignements sur ce que deviennent les anciens élèves de classe spéciale, soit d'après quelques auteurs allemands ou suisses, soit d'après sa propre expérience. Chaque mois, elle réunit ses anciens élèves chez elle, où ils prennent le repas du soir, et elle ne peut assez dire combien elle apprécie leur comportement et leur tenue : un d'entre eux préfère se priver du plaisir de venir chez sa maîtresse que de venir en habit de travail — rien à faire pour l'y décider ! La plupart des jeunes filles, si elles ne sont pas mariées, sont domestiques dans des familles, ou ouvrières dans les fabriques de cire ou de cartonnage ; tandis que les jeunes gens sont ou commissionnaires ou ouvriers verriers.

Quelques faits en disent long sur les capacités certaines de quelques arriérés dans la vie pratique. Ce jeune garçon qui aspire à devenir marin, fait de longs voyages en pays lointains, voyages qu'il vient narrer ensuite dans son ancienne classe pour le plus grand profit des enfants. Une jeune fille en place veut quitter pour être mieux payée : immédiatement, elle obtient une augmentation de 25 marcs par mois. Sur 130 enfants sortis de l'école, il en est 120, c'est-à-dire le 92,3% qui gagnent leur vie. Et parmi les 10 restants, les plus malades, Mlle B. nous cite un pauvre jeune homme, atteint de paralysie de la colonne vertébrale ; après un apprentissage infructueux, il se mit à travailler dans le jardin ouvrier de son père, et à y faire de la culture de fleurs sélectionnées. Des 8 marcs qu'il reçoit de salaire par mois, il en donne 6 à sa mère, pour sa pension, et emploie le reste à se procurer des fleurs et des graines. Il trouve moyen de faire un cadeau de 150 francs à son frère qui se marie : comme quoi, même parmi les plus mal partagés, on trouve encore des jeunes qui savent mettre le peu de moyens dont ils disposent au service de la communauté. Et ne faut-il pas admirer que, parmi plus d'une centaine d'enfants, en un temps de crise et de chômage, il n'y ait aucun chômeur (cette remarque est due à Otto Hesse : *Notwendige Überlegungen zur Beurteilung der Hilfsschule u. ihrer Schüler*).

La sympathique petite bande des enfants qui nous ont été présentés en détail se comporte donc, en fait, exactement comme les soi-disant normaux (maintenant plus que jamais, nous sommes bien placés pour nous demander si véritablement les normaux existent...). Retenons combien l'école a sa part de responsabilité dans le grand nombre d'échecs qui amènent les enfants dans la classe spéciale et, bien pis, qui créent pour la vie sociale des non-valeurs ou des éléments dangereux. Lisons le livre de Mlle Buchholz pour trouver quantité de suggestions concernant cet enseignement en groupes et cet esprit de communauté qui prépareront, mieux que nous n'avons su le faire jusqu'ici, nos enfants à une vie sociale altruiste et fraternelle. Et rappelons-nous avec Petersen que ces transformations ne pourront venir que d'hommes assez dévoués à l'enfance pour accepter tous les sacrifices, toutes les désillusions dans leur amour fidèle et désintéressé de la jeunesse.

Alice DESCOEUDRES.

CONTRE L'« A PEU PRÈS »

Aider l'enfant à découvrir le monde.

L'un des problèmes que l'enfant s'applique à résoudre dès qu'il est en possession de son outillage corporel, c'est celui du contact avec les objets et de leur maniement. On l'appelle « touche à tout » au lieu de l'aider à multiplier ces contacts nécessaires. L'enfant n'a-t-il pas besoin de connaître la matière première sous tous ses

aspects pour apprendre à s'en servir ? Il remue la terre, il trempe ses doigts dans l'eau, il ramasse les objets les plus hétéroclites. Ce sont d'ailleurs des expériences qu'il fait avec le plus grand sérieux. Quand il fait un pâté, regardez-le : il ne s'amuse pas au sens vulgaire du mot, il travaille. Ses efforts et son attention sont là pour le prouver.

En tant qu'éducateur, mon rôle est de l'aider tant à découvrir les travaux les plus intéressants qu'à les mener à bonne fin. J'ai à lui montrer la variété des objets et leur utilisation possible. Et c'est dans la mesure où j'aurai été son auxiliaire que naîtra chez lui le besoin de se faire aider par moi.

Afin de le former à la précision des mouvements, j'inventerai des exercices exigeant une grande attention ; pour l'obliger à regarder, je lui ferai chercher, dans un ouvrage, les détails qui auraient échappé à sa légèreté. A tout moment, je trouverai l'exercice intéressant. Je veillerai à ne jamais laisser l'enfant inoccupé. De cette manière, je lui donnerai, dès les premières années, une habitude du travail qui lui sera bientôt comme une seconde nature. N'est-ce pas préparer l'avenir et empêcher bien des tentations que d'entraîner l'enfant à ne jamais rester sans rien faire ?

L'encourager à persévérer et à terminer ce qu'il a commencé.

C'est également au cours des premières années de l'enfance que se perdent ou se gagnent ces deux qualités précieuses dans le travail : la persévérance malgré les difficultés, la perfection du fini.

L'enfant est disposé à entreprendre n'importe quel exercice. Il ne connaît pas la limite de ses possibilités. Mais, pour peu que le travail commencé présente quelque difficulté ou soit plus difficile à réussir qu'il ne l'avait pensé, il ne l'achève pas et le laisse en plan. L'enfant est disposé à tous les exercices qu'on veut bien lui montrer, mais à la condition de les réussir d'emblée. Le moindre échec le décourage. Pour peu que la réussite exige que le travail soit pris et repris, il ne s'y intéresse plus. L'amour-propre s'en mêle souvent au point que nous verrons des enfants refuser de tenter une entreprise qui leur paraît d'ailleurs à eux-mêmes fort intéressante, pour la seule raison qu'ils ont peur de ne la pas réussir du premier coup et de subir, de ce fait, une blessure d'amour-propre.

Ceci dit, il est inutile d'insister sur l'intérêt primordial qu'il y a à obtenir d'un enfant qu'il n'abandonne jamais une entreprise sans l'avoir menée à bonne fin et n'ait pas peur de recommencer, autant de fois qu'il sera nécessaire, un exercice qui n'a pas réussi du premier coup. C'est toute son attitude future en face du travail et de l'effort qui est en jeu.

C'est pour vaincre les amours-propres inconscients, faciliter la

persévérance dans l'effort, encourager les travaux difficiles que la présence de l'éducateur est indispensable. C'est à lui d'exciter la volonté en dépeignant à l'enfant l'intérêt du travail à entreprendre ; de se maintenir à ses côtés pour fortifier le courage défaillant ; bref, d'apporter les encouragements qui annoncent et préparent la réussite. C'est également grâce à l'éducateur que l'enfant apprendra la manière de s'y prendre et évitera les maladroites qui auraient tôt fait de lui laisser croire que la réussite est pratiquement impossible. L'éducateur est un excitateur d'énergie qui montre le but à atteindre et la victoire qui couronnera la persévérance dans l'effort. L'effort obtenu par la crainte d'une punition peut avoir parfois son efficacité, mais il ne suscitera jamais l'élan personnel de l'enfant.

Grâce à l'éducateur l'enfant contractera l'habitude de ne jamais commencer un travail sans l'achever. C'est le plus souvent parce qu'on a laissé l'enfant tout commencer sans rien finir qu'il sera plus tard un « velléitaire » incapable de s'acharner à vaincre les difficultés d'un travail quelconque. L'éducateur doit donc adapter l'effort aux capacités de l'enfant, de manière à ne pas fatiguer son attention, quitte à reprendre le même travail plusieurs jours de suite, jusqu'à l'achèvement définitif.

L'effort combiné de l'éducateur et de l'enfant aura pour résultat de faire naître chez ce dernier un sentiment de confiance et d'admiration pour celui qui l'aide à réussir dans une entreprise. Et ce sera autant de gagné du point de vue de l'influence morale. La confiance à propos de la variété des petits travaux manuels prépare la confiance à propos des dispositions morales de l'enfant.

L'amener à ne pas se contenter de l'« à peu près ».

Une autre qualité qu'il convient de donner à l'enfant dès les premières années est celle du travail bien fait. Le plus souvent, par paresse, ou mieux pour réussir plus vite, l'enfant se contente de l'« à peu près ». C'est une dangereuse disposition et qu'il convient de combattre dès que l'enfant commence à se livrer à des exercices personnels.

Qu'il s'agisse de faire un pâté ou de découper quelque personnage dans un catalogue, l'éducateur doit obtenir de l'enfant que le pâté soit recommencé jusqu'à ce qu'il soit de forme parfaite et le découpage précis et exact dans tous ses contours. Ceci pour habituer l'enfant à ne jamais se contenter d'un travail mal fait. Il faut que tout nouveau travail soit un progrès sur le précédent et que l'enfant ait, en toutes circonstances, à commencer par les petits travaux manuels, le sens de la perfection. Cette volonté de perfection se retrouvera un jour sur le terrain moral.

Chez beaucoup d'adultes, dont la vie est manquée, c'est le point de départ qui a été faussé. L'enfant a été considéré comme un jouet et l'on ne s'est pas appliqué à veiller attentivement à la perfection de ces exercices, grâce auxquels il prenait contact avec la vie. On le caresse, on le gronde, on l'embrasse en l'invitant à jouer pour qu'il laisse la paix aux adultes. On n'a pas pris la peine de suivre, pour les parfaire, les premiers exercices de la nature. Ce n'est pas perdre son temps que de jouer avec l'enfant, c'est-à-dire de l'aider à multiplier les exercices qui formeront ses premières bonnes habitudes.

(Extrait d'une conférence de M. le Chanoine J. VIOLLET.

Revue : *Education.*)

L'ÉCOLE ET LA NATURE

CONNAISSANCE ÉLÉMENTAIRE DE L'HOMME

Les éléments d'anatomie et de physiologie humaines qu'on peut enseigner à nos élèves des classes primaires ont l'avantage d'éveiller vivement leur intérêt. On en augmentera encore l'attrait en les complétant par des remarques d'ordre biologique, hygiénique, médical, qui fixent leurs idées confuses et leur révèlent les raisons scientifiques d'une foule d'activités, de maladies, d'accidents, de traitements. Ces compléments ne se trouvent que sporadiquement dans les ouvrages courants. Je pense être utile à mes collègues en les réunissant dans une série d'articles inspirés des leçons que je donne à mes propres élèves.

Je dépasserai souvent, ici, le niveau intellectuel des écoliers, et bien des notions que je rappellerai sont destinées à rafraîchir la mémoire des maîtres et à leur permettre de répondre immédiatement à une question imprévue.

I. Le Squelette.

Présentation du squelette.

L'homme possède un squelette interne dont la partie essentielle est un axe-support articulé, la colonne vertébrale. Tous les animaux qui présentent la même organisation forment la classe des vertébrés. Sur cet axe s'appuient les membres par les ceintures osseuses antérieure (scapulaire) et postérieure (pelvienne), au niveau des épaules et du bassin. Le squelette est complété par deux caisses protectrices d'organes importants : l'une pleine, la boîte crânienne à laquelle adhèrent les os de la face ; l'autre, à claire-voie, la cage thoracique.

Les principaux os de ces diverses parties doivent être connus des élèves.

On peut rappeler que les insectes, par exemple, offrent une tout autre « solution du problème » des supports de muscles : leur squelette

est externe, et c'est une véritable cuirasse qui les protège mais qui les emprisonne. De sorte qu'ils ne s'accroissent que lors des mues pendant que leur squelette est temporairement extensible.

Les vertébrés, au contraire, peuvent grandir assez régulièrement, leurs os étant susceptibles d'allongement. On sait que chez l'enfant cet accroissement se produit par poussées alternant avec des phases de repos ou d'épaississement.

Allongement et modelage des os.

Les os longs s'allongent par leurs cartilages de conjugaison. Ce sont des disques de cartilage qui se maintiennent jusqu'à l'âge adulte près des deux extrémités et qui forment de l'os par leurs deux faces. Dès qu'ils s'ossifient entièrement, la croissance cesse. C'est au niveau de ces cartilages, surtout au-dessus et au-dessous du genou, que les enfants ressentent des douleurs d'allure rhumatismale à certaines périodes de leur croissance.

A d'autres moments, l'os augmente d'épaisseur. Sa membrane d'enveloppe (le périoste) produit des couches osseuses concentriques tandis qu'à l'intérieur la moelle attaque la substance de l'os et augmente sa cavité. Le reste de l'os, abondamment irrigué par le sang, est remanié à mesure des besoins. L'os est ainsi renforcé, remarquent les ingénieurs, comme le serait un béton armé pour supporter des efforts soigneusement calculés. Ces remaniements divers sont prouvés par une ancienne expérience : un anneau d'argent fixé autour d'un os très jeune se retrouve beaucoup plus tard à l'intérieur du canal médullaire.

Remarquons que l'architecture de notre squelette n'est pas toujours parfaite ; ainsi, « techniquement », l'attache du fémur au bassin est bien défectueuse, tout le poids du corps portant à faux sur le col du fémur. Dès que la structure interne de l'os s'affaiblit, les risques de fracture à ce point augmentent, comme c'est le cas chez les vieillards.

Les os sont, pour ainsi dire, sculptés par les muscles qui s'y insèrent. On reconnaît aisément le squelette d'un homme qui fut vigoureux. Celui d'une femme est bien moins modelé que celui d'un homme, même jeune. Sur un squelette, on connaît l'âge de l'individu au degré de soudure des parties. Les dates d'ossification sont assez constantes et précises ; voici quelques exemples :

| | | |
|---|----------------------|--------|
| Soudure définitive du cartilage supérieur | du cubitus | 18 ans |
| » | du radius | 20 ans |
| » | de l'humérus | 25 ans |
| » | du fémur | 19 ans |
| » | inférieur du cubitus | 24 ans |
| » | du radius | 25 ans |

DICTIONNAIRES LAROUSSE

| | |
|--|-----------|
| GRAND MEMENTO ENCYCLOPÉDIQUE , 2 vol. — Les deux volumes | Fr. 58.90 |
| DICTIONNAIRE ANALOGIQUE DE MAQUET . Les mots par les idées — Les idées par les mots. 1 vol. relié toile, 600 pages | » 7.— |
| L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE PERMANENTE , 21 vol. Un bilan de la civilisation moderne. Ont déjà paru : L'Etat, Arts et Littératures (2 vol.), l'Espèce humaine, l'Être humain. Chaque volume, reliure plein peau Prix spéciaux pour souscription à l'œuvre complète. | » 41.45 |
| NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ , 1 vol. de 1760 pages format 13. × 19,7, 6200 gravures, 220 planches et tableaux, 140 cartes . . | » 7.25 |
| LAROUSSE AGRICOLE , 2 vol. de 1650 pages, format 32 × 25 cm., 6216 gravures, 102 planches en noir et 40 en couleurs | » 48.50 |
| LAROUSSE COMMERCIAL , 1 vol. de 1350 pages, format 20 × 27 cm., 1020 gravures, 12 planches en noir et 19 en couleurs | » 36.25 |
| LAROUSSE MÉDICAL , 1 vol. de 1400 pages, format 20 × 27 cm., 2414 gravures, 49 tableaux, 36 planches en couleurs | » 40.80 |
| LAROUSSE MÉNAGER , 1 vol. de 1260 pages, format 20 × 27 cm., 2112 gravures, 27 planches en noir et 21 en couleurs | » 40.80 |
| LAROUSSE UNIVERSEL , 2 vol. de 2600 pages, format 21 × 30,5 cm., 27 000 gravures, 72 planches en couleurs, 112 en similligravure . . | » 52.— |
| LAROUSSE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS , 1 vol. format 20 × 27 cm., environ 1000 gravures, cartes et graphiques. Nombreuses planches en noir et en couleurs. | » 36.25 |
| LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE , Encyclopédie et dictionnaire modernes. L'ouvrage comprend 6 volumes, chacun de 1100 pages environ, format 32 × 25 cm. | » 198.45 |
| LAROUSSE GASTRONOMIQUE . Tout ce qui concerne l'alimentation Plus de 8000 recettes | » 38.85 |

Les prix ci-dessus s'entendent pour la vente au comptant ; prière de demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33

Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Arithmétique I et II

par J.-H. Addor, M. Post, Ch. Schneider et F. Vaney.

2 vol. in-8° brochés, illustrés de quelques figures ; chaque vol. Fr. 3.—

Cet ouvrage est adapté aux besoins des écoles secondaires romandes. La partie théorique est condensée : canevas pour le maître, résumé pour l'élève ; des notes historiques donnent vie aux principes ; la partie pratique groupe environ 2300 questions très variées.

Notions pratiques du droit usuel et commercial

par Adolphe Blaser.

Edition revue et mise au point par J.-P. Pradervand.

Un vol. in-8° broché. Fr. 4.50

Ces notions du droit usuel sont destinées aux écoles de commerce, aux cours complémentaires et aux commerçants de la Suisse romande. Elles leur serviront de guide dans le dédale des lois dont elles aident à comprendre le sens et la portée pratique.

Nos cultures

Céréales — Plantes sarclées — Cultures fourragères

par Armand Chaponnier, Jean Rapin, Jean-Louis Barrelet.

Un vol. in-8° cartonné, illustré de 25 figures. Fr. 4.—

Cet ouvrage, consacré aux principales cultures agricoles de la Suisse romande, répond à la fois aux besoins des cultivateurs et à ceux de l'enseignement agricole ; il constitue le guide et l'aide-mémoire du praticien d'aujourd'hui.

Géographie économique

par René Meylan.

Un vol. in-8° broché. Fr. 5.—

L'activité humaine est présentée dans le cadre des Etats et le texte proportionné à l'importance de l'activité de chaque pays. Malgré l'instabilité actuelle, il est utile d'avoir un tableau succinct de la vie économique du monde.

Histoire de la Suisse

par Georges Michaud.

Un vol. in-16 cartonné, avec 23 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir Fr. 3.—

L'auteur se borne à l'histoire de la Confédération qui commence au XIII^e siècle ; il dégage aspirations et besoins communs, idées et mouvements politiques semblables, grâce auxquels des éléments divers ont constitué une Confédération d'Etats : le développement de l'idée fédérale apparaît ainsi clairement.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle